

# COMPTE-RENDU DU

## Conseil Municipal du 29 octobre 2021

Excusée : Virginie Montès

### - **Extinction éclairage public à Souteyros**

Plusieurs habitants du bas de Souteyros ont demandé à la commune de supprimer l'éclairage public situé au fond du village. Le conseil municipal donne son accord et demandera à l'entreprise Fraisse d'enlever le candélabre.

### - **Subvention APEL pour voyage**

L'APEL de Saint Front demande à la commune de lui verser la subvention qui avait été demandée en 2020 pour l'organisation d'un voyage. Celui-ci ayant été annulé en raison du COVID et reporté en septembre 2021, le conseil municipal donne son accord pour verser la subvention de 2000 €.

### - **Droits de préemption (Maisons Falcon et Audéoud)**

2 droits de préemption sont arrivés à la mairie, concernant la maison Falcon route du Meunier et la maison Audéoud rue du Quincaillier. Le conseil décide de ne pas préempter.

### - **Recrutement agent recenseur et agent d'entretien**

Depuis plusieurs semaines, la commune cherche une personne pour faire le ménage de la mairie, de la salle de la mairie, de la bibliothèque et des gîtes (3 h par semaine), aucune proposition n'est arrivée à la mairie. Si vous êtes intéressés, déposer votre candidature au secrétariat.

De plus, en 2022 (du 20 janvier au 19 février), la commune doit faire le recensement de sa population. Celui-ci aurait dû se faire en 2021 mais a été annulé en raison du covid. Pour cela, un agent recenseur doit être recruté. Les secrétaires de mairie se proposent de faire elles-mêmes le recensement. Le conseil municipal donne son accord.

### - **Location garage communal à l'entreprise Schmitt**

Comme chaque année pendant la période hivernale, l'entreprise Schmitt demande de mettre le bus du ramassage scolaire dans le garage communal. Le conseil municipal donne son accord.

### - **Diagnostic AEP et assainissement : entreprise retenue**

La commune a lancé un appel d'offre pour établir le diagnostic des réseaux AEP (eau potable) et assainissement de la commune. Ce dernier consistera, pour l'AEP, à établir un plan précis des réseaux et à rechercher les fuites éventuelles, et pour l'assainissement, à établir un plan des réseaux d'assainissement collectif et de faire un bilan de la station d'épuration qui devra être remise aux normes.

Une seule entreprise a répondu à l'appel d'offre, il s'agit de l'entreprise AB2R qui fera ce diagnostic courant 2022. Le coût sera de 39 365 € HT pour l'assainissement et de 55 620 € HT pour l'eau potable. Pour cela, des subventions vont être demandées auprès de l'agence de l'eau et du Département. Elles devraient être de 80 % pour l'AEP et 70 % pour l'assainissement.

### - **Point sur les travaux**

Monsieur le Maire fait un point sur les travaux.

- Pour les pistes forestières, le secteur Bournac – la Teyssonneyre est terminé, il manque la mise en place du béton sur les endroits pentus, ceci sera fait au printemps 2022. Pour le secteur Malrevers – Soleilhac, les travaux sont en cours.

- Pour l'aménagement de la traversée du bourg et de Machabert, les radars pédagogiques ont été mis en place, la passerelle a été posée, le cheminement piéton a été délimité..., reste à faire la partie espaces verts.

- Le gros œuvre du préau de l'école a été fait pendant l'été, restaient à faire l'isolation intérieure, le carrelage et l'électricité, ceci va être fait pendant les vacances de Toussaint.

### - **Dossier DETR**

Pour obtenir une subvention au titre de la DETR 2022, il convient de déposer un dossier avant le 1<sup>er</sup> décembre 2021. Le conseil municipal décide de déposer un dossier de réparation de voiries.

- **Devis sono**

Lors de précédents conseils, il avait été envisagé de refaire la sonorisation de la salle des fêtes et de l'église. Des devis ont été demandés auprès de la société JMP PROD. Les devis étant trop élevés (4000 € TTC pour la salle des fêtes et 5000 € TTC pour l'église), le conseil municipal décide de racheter une sono portative pour remplacer la précédente défectueuse (1200 € TTC) qui pourra être utilisée en intérieur comme à l'extérieur lors des diverses manifestations ou cérémonies et de rajouter à l'église un haut-parleur extérieur.

- **Adressage**

Les secrétaires de mairie ont commencé de travailler sur l'adressage, grâce à un logiciel spécifique, elles attribuent les noms aux rues ainsi que les numéros. Pour parfaire ce travail, il manque à définir le nom de quelques chemins. Pour cela, la commission se réunira le vendredi 5 novembre.

### **Questions diverses**

- **Délibération régularisation cadastrale Jean-Luc Liogier**

La mairie a reçu une demande de Jean-Luc Liogier concernant une régularisation cadastrale. En effet, le chemin communal qui rejoint Montusclat traverse une parcelle de Jean-Luc Liogier et ceci n'a jamais été régularisé auprès du cadastre. Le conseil municipal donne son accord pour cette régularisation et prend en charge les frais d'arpentage et d'acte.

- **Autorisation stationnement taxi Olivier Malosse**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande d'Olivier Malosse, qui vient d'obtenir sa carte professionnelle de conducteur de taxi, concernant une autorisation de stationnement sur la commune. Le conseil municipal donne son accord.

- **Emprunt**

Comme prévu lors du vote du budget et pour permettre le paiement des factures de travaux et en attendant le versement des subventions, il convient de faire un emprunt de 200 000 €. Des demandes vont être faites auprès de la Banque Postale, du Crédit Agricole et de la Caisse d'Épargne.

- **Bonnefond – raccordement à l'assainissement collectif**

Les nouveaux propriétaires (Mr et Mme Melmoux) de la maison de la famille Sauron à Bonnefond souhaiteraient se raccorder à l'assainissement collectif de la commune. Cependant les égouts n'arrivent pas jusqu'à Bonnefond, ils s'arrêtent vers chez Gérald Gibaud. Aussi il faut faire des travaux pour remonter jusqu'à Bonnefond. Des devis vont être demandés pour connaître le coût de ces travaux. Une participation financière sera demandée à Mr et Mme Melmoux si les travaux se réalisent.

Les autres maisons de Bonnefond pourront également se raccorder sur ce nouveau réseau.

### **Fête du Fin Gras**

En 2022, la fête du Fin Gras aura lieu à Saint Front.